



**Administration Communale
de
SCHUTTRANGE**

Grand-Duché de Luxembourg

Schuttrange, le 6 avril 1995

**Monsieur le Président
de la Ligue "Ons Jongen"**

**Jos WEIRICH
28, rue Dr. Jean Welter
L-3595 Dudelange**

Monsieur le Président,

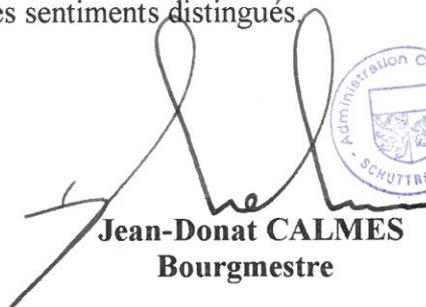
Pour commémorer le 50ème anniversaire de la Libération et de l'Armistice de 1945, la Commune de Schuttrange a décidé d'ériger une -Stèle du Souvenir- en mémoire de l'engagement des résistants, déportés, libérateurs et de tous ceux qui ont laissé leur vie pour notre liberté.

L'inauguration du monument est prévue pour le dimanche 7 mai prochain à 11,15 hres.

Puis-je vous demander, Monsieur le Président, de nous faire l'honneur d'un article dans la brochure que notre Commission Culturelle éditera à cette occasion?

Notre Commune serait également très honorée de la présence d'un ou de plusieurs membres de votre association à l'occasion de la cérémonie d'inauguration.

En vous remerciant d'avance et dans l'attente de vous lire, je vous présente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Jean-Donat CALMES
Bourgmestre



**Fédération des Victimes
du Nazisme, Enrôlées de Force** a.s.b.l.

REPRÉSENTANT: L'ASSOCIATION DES PARENTS DES DÉPORTÉS MILITAIRES LUXEMBOURGEOIS - L'AMICALE DES ANCIENS DE TAMBOW - L'ASSOCIATION DES ENRÔLÉS DE FORCE VICTIMES DU NAZISME - L'ASSOCIATION DES SURVIVANTS DES ENRÔLÉS DE FORCE

Organe officiel:
«Les Sacrifiés»

COPIE

Boîte postale n° 2415
L-1024 LUXEMBOURG-GARE

Compte-chèques postales n° 31329-95

Luxembourg, le 24 avril 1995

3a 5, rue de la Déportation

Monsieur Jean DONAT-CALMES
Bourgmestre de la Commune de Schuttrange
2, Place de l'Eglise
L-3567 SCHUTTRANGE

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous remercie bien vivement de votre honorée du 6 avril 1995, invitant un ou plusieurs membres de notre association aux cérémonies de l'inauguration de la Stèle du Souvenir, ainsi que de votre demande de vous envoyer un article pour la brochure à éditer par votre Commission Culturelle.

Vu les multiples engagements déjà pris par nos membres du Comité Fédéral pour participer aux différentes festivités tout autour de cette date du 8 mai 95, j'espère tout-de-même qu'il sera possible à l'un ou l'autre d'entre eux de se libérer et d'être présent à Schuttrange.

Ci-joint l'article demandé.

Par la présente vous constaterez également que la Ligue "Ons Jongen" n'existe plus et qu'elle a été remplacée depuis maintenant 40 ans par notre Fédération et Associations fédérées.

Veuillez accepter, Monsieur le Bourgmestre, mes sentiments les meilleurs.

Jos. WEIRICH
Président National

Les enrôlés de force, des victimes du nazisme

Je tiens tout d'abord à féliciter les responsables de la Commune de SCHUTTRANGE pour la réalisation d'une Stèle du Souvenir en mémoire de tous ceux qui ont souffert sous l'occupation allemande pendant la 2ième Guerre Mondiale et qui ne se sont pas pliés aux multiples tentatives de germaniser le peuple luxembourgeois. Les rescapés de ces sombres années resteront à jamais reconnaissants envers tous ceux qui par des monuments ou des écrits, s'opposent à l'oubli des sacrifices consentis, tel que par la stèle et par la présente brochure de la Commission Culturelle.

Au cours de l'occupation allemande, les gens de la Commune de SCHUTTRANGE devaient subir plus fort les conséquences des brutalités nazies que dans d'autres communes du Pays. En effet, sur les 53 garçons des années d'âge 1920 à 1927, 52 furent déportés aux services militaires et paramilitaires des Allemands. Pour 16 d'entre eux il y avait le non-retour. Des 11 filles des mêmes années d'âge, 10 se trouvaient au R.A.D. et KHD, mais rentraient néanmoins au bercail, stigmatisées.

Je voudrais rappeler ici l'état d'âme, l'angoisse terrible à laquelle tout une famille se trouvait assujettie quand il s'agissait de prendre une décision, lourde de conséquence: ou bien laisser un être chéri aller rejoindre l'unité à laquelle il fut affecté et risquer une destinée incertaine et atroce; ou bien faire le sacrifice de toute la famille, afin d'épargner au mari, au fils ou frère, à la fille ou soeur le port honteux de la tunique nazie entâchée de sang innocent et maculée de crimes sans nom.

Vingt mille fois ce cas de conscience s'est posé et il s'est répété dix, vingt ou cent fois, à chaque occasion où l'enrôlé de force se voyait placé devant l'occasion de sauver sa peau et devant l'alternative de son propre sacrifice ou celui de ses parents.

Nul ne pourra jamais dire qui des deux, de celui qui s'est soustrait à l'ordre de se présenter ou est arrivé à désertier des formations militaires et paramilitaires hitlériennes, ou de celui qui s'est sacrifié pour les siens, afin de les préserver de poursuites, prison, déportation et autres représailles, - nul donc ne pourra jamais dire qui des deux a fait le plus grand sacrifice et, par là, rendu le plus grand service au Pays. Tous, quelle que soit la décision qu'ils aient prise, ont hautement mérité de la Patrie.

Pour apprécier à sa juste valeur le sort atroce des enrôlés de force, pensons à ces adolescents âgés de 18 à 22 ans, affublés d'un uniforme haï, recevant leur instruction paramilitaire et militaire des centaines de kilomètres de leur patrie par des gradés allemands hostiles à ces "Beute-deutschen" pataugeant ensuite dans les tranchées allemandes, exposant chaque seconde leur vie et leur santé et menacés à tout moment par une balle alliée ou une balle allemande; pensons à ceux qui sont morts sur les champs de bataille loin des leurs, dans une solitude complète, agonisant dans la boue et délaissés par tout le monde; pensons à ceux qui, après de dures souffrances, sont décédés dans des hôpitaux allemands, sans avoir eu la consolation de revoir leurs parents et leur patrie; pensons aux réfractaires se terrant dans les villes et villages du Grand-Duché et de l'étranger et devant s'attendre à chaque instant à l'apparition des sbires allemands pour les emmener devant la juridiction nazie; pensons enfin aux jeunes filles luxembourgeoises mortes ou blessées dans les usines allemandes par suite de bombardements ou d'accidents de travail.

Rendons hommage au sacrifice suprême des jeunes Luxembourgeois et Luxembourgeoises enrôlés de force et n'oublions pas ceux qui ne nous sont pas revenus.

Jos. WEIRICH

Président National des enrôlés de force